

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 23 (1878)
Heft: 2

Inhaltsverzeichnis

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 13.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

REVUE MILITAIRE SUISSE

N° 2.

Lausanne, le 19 Janvier 1878.

XXIII^e Année

SOMMAIRE. — Victor-Emmanuel †, p. 17. — Guerre d'Orient, p. 24.

ARMES SPÉCIALES. — Formules d'écart de tir, p. 33. — Société des officiers suisses, p. 36. — Bibliographie : La marche, par le capitaine Legros, p. 38. — Aide-mémoire du franc-tireur, par Jouvencel, p. 41. — L'Expédition de Kabylie orientale, p. 41. — L'Escursion à Kinzig Kulm, p. 42. — Cours d'allemand, par le capitaine Neumann, p. 42. — Nouvelles et chronique, p. 43.

VICTOR EMMANUEL †

Les journaux italiens, tous en deuil, nous apportent une grave nouvelle : Le roi Victor-Emmanuel n'est plus. Il a succombé le 9 janvier, malgré sa robuste constitution, à une pleuro-pneumonie compliquée de fièvre des marais, qui l'a tenu alité quatre jours. L'acte de décès, dressé au Quirinal, porte qu'il était âgé de 57 ans, 9 mois et 26 jours.

Bien que nous n'ayons pas l'habitude, dans notre Suisse républicaine, de vouer une grande attention à ce qui concerne le personnel des monarchies qui nous entourent, et que nous classions tout naturellement les événements dynastiques qui parfois agitent tant les pays au-delà de nos frontières sous la rubrique « cela ne nous regarde pas », la part importante que le roi défunt a eue dans les principaux événements européens du dernier quart de siècle, la part influente qu'il avait su s'acquérir et se maintenir dans la situation politique de l'Europe, ne sauraient nous laisser indifférent à sa mort. En Suisse l'on devait ressentir et l'on ressent en effet, aussi vivement que partout ailleurs, la perte immense que l'Italie vient de faire. Nous ne pouvons oublier que, pendant tout le règne de Victor-Emmanuel, nous n'avons jamais eu avec les peuples dont il était le chef légal et le représentant bien-aimé que des rapports de bonne amitié et d'excellent voisinage, malgré de nombreuses causes accidentelles ou traditionnelles de défiance et de mécontentement réciproques. Aussi c'est en toute sincérité que nous nous associons à leur deuil dans une large mesure.

Si jadis nos cantons confédérés possédaient, dans les divers états de la Péninsule, de riches débouchés pour leur jeunesse militaire ; s'ils nouaient par là, directement et indirectement, d'avantageuses relations avec diverses maisons princières, puissantes dans les conseils de l'Europe, et dont le haut patronage pouvait être de quelque utilité en maintes circonstances politiques, aujourd'hui la Suisse, transformée et régénérée elle-même, a sur sa frontière du sud un grand Etat ami, libéral comme elle, une sixième puissance de premier ordre, militaire et maritime, pesant d'un poids sage et utile dans l'équilibre européen et qui a augmenté notablement les garanties de notre neutralité, tout en ouvrant à nos produits et à nos entreprises commerciales des marchés plus sûrs et plus larges, au loin et à nos portes.